

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les p'tits Acadiens Inc.	Numéro de permis 2015241	Date d'inspection Le 06 février 2023	
Nom de l'établissement Garderie les p'tits Acadiens Inc.		Numéro de téléphone (506) 727-1819	
Adresse 38 rue Du Portage Caraquet NB E1W 1A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(2) L'exploitant d'un établissement agréé interdit toute utilisation des sucettes ou des tétines qui sont attachées par une corde autour du cou de l'enfant.	40(2)	06 févr. 2023	06 févr. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.            Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.            Chaque enfant âgé entre 0-15 mois utilise une couchette ou un parc lors de la sieste.            - Lors de ma surveillance, j'ai constaté que plusieurs matelas dans tous les locaux ont besoin de réparation prochainement, je me suis assuré d'avoir une discussion avec chaque éducatrice.            Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.            - Discussion avec l'éducatrice afin que les sucettes ou les tétines ne soient pas munies d'une corde.            Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;</li> <li>• Discussion avec les éducatrices afin de m'assurer que l'enfant ne soit jamais laissé sans surveillance durant le changement de sa couche.</li> </ul> <p>Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.</p> <p>De plus, lors de ma surveillance tous les groupes ont fait des bricolages de Saint-Valentin, sauf les bébés qui étaient en jeu libre.</p>

original signé par  
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 février 2023

Date

original signé par

Le 06 février 2023

Joannie Paulin

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date